



Abivax présente les principales informations financières du troisième trimestre 2024

PARIS, France, 14 novembre 2024, 22h00 CET – Abivax SA (Euronext Paris : FR0012333284 – Nasdaq – ABVX) (« Abivax » ou la « Société »), une société de biotechnologie en phase clinique axée sur le développement de thérapies exploitant les mécanismes de régulation naturels de l'organisme pour stabiliser la réponse immunitaire chez les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques, annonce aujourd'hui ses principales informations financières pour le trimestre clos au 30 septembre 2024.

Abivax a fourni les mises à jour suivantes sur ses objectifs commerciaux et opérationnels dans les communiqués de presse publiés :

- Le 15 juillet 2024, communiqué de presse intitulé « Abivax fournit une mise à jour opérationnelle et fait le point sur son programme clinique clé »,
- Le 6 août 2024, communiqué de presse intitulé « Abivax franchit une étape clé dans le recrutement de patients pour l'essai de phase 3 ABTECT »,
- Le 9 septembre 2024, communiqué de presse intitulé « Abivax présente ses résultats financiers du premier semestre 2024 »,
- Le 25 septembre 2024, communiqué de presse intitulé « Abivax fait le point sur la stratégie du programme de traitement combiné dans la rectocolite hémorragique (RCH) et annonce les données précliniques précoces de combinaison d'obefazimod et d'etrasimod dans un modèle murin de maladie inflammatoire de l'intestin (MICI) »,
- Le 3 octobre 2024, communiqués de presse intitulés « Résultats positifs d'une analyse intermédiaire portant sur l'efficacité et la tolérance d'obefazimod 25 mg chez des patients atteints de RCH modérée à sévère après deux ans de maintenance en ouvert » et « Abivax annonce le recrutement d'un premier patient dans Enhance-CD, l'essai clinique de phase 2b avec obefazimod dans la maladie de Crohn »,
- Le 7 octobre 2024, communiqué de presse intitulé « Abivax félicite Victor Ambros et Gary Ruvkun pour leur prix Nobel, récompensant leur découverte du microARN et son rôle dans la régulation post transcriptionnelle des gènes »

Principales informations financières du troisième trimestre 2024

(Résultats consolidés non audités)

Trésorerie disponible et équivalents de trésorerie :

Abivax disposait d'une trésorerie disponible et d'équivalents de trésorerie de 180,5 millions d'euros au 30 septembre 2024. Sur la base du plan opérationnel actuel et des projections financières, la Société prévoit d'être en mesure de financer ses activités jusqu'au quatrième trimestre 2025.

Principal de la dette restante :

Abivax avait un principal de la dette restante de 106,3 millions d'euros au 30 septembre 2024, contre 108,4 millions d'euros au 30 juin 2024.

Principal de la dette restante*			
En millions d'euros	<u>30/09/2024</u>	<u>30/06/2024</u>	Variation
Facilité de crédit			
Financement Kreos/Claret	75,0	75,0	0,0
Obligations convertibles Heights	26,3	28,4	-2,1
Avances conditionnelles BPI	2,5	2,5	0,0
Prêt garanti par l'Etat- "PGE"	2,5	2,5	0,0
Total principal de la dette restante	106,3	108,4	-2,1

* Le principal de la dette se compose du principal dû en espèces pour chaque instrument, à l'exclusion de l'impact des ajustements de la juste valeur et/ou des produits dérivés.

À propos d'Abivax

Abivax est une société de biotechnologie au stade clinique axée sur le développement de traitements thérapeutiques qui exploitent les mécanismes naturels de régulation de l'organisme afin de stabiliser la réponse immunitaire chez les patients souffrant de maladies inflammatoires chroniques. Basée en France et aux États-Unis, le candidat médicament phare d'Abivax, obefazimod (ABX464), est en développement clinique de phase 3 dans le traitement de la rectocolite hémorragique modérément à sévèrement active. De plus amples informations sur la Société sont disponibles sur www.abivax.com. Suivez-nous sur LinkedIn et X, anciennement Twitter, @ABIVAX.

Contact :

Patrick Malloy
SVP, Relations investisseurs Abivax
patrick.malloy@abivax.com
+1 847 987 4878

DECLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives, y compris celles relatives aux objectifs commerciaux et financiers de la Société. Des mots tels que « continuer », « s'attendre à », « prospectif », « potentiel » et les variantes de ces mots et expressions similaires sont destinés à identifier les déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent des déclarations concernant ou impliquant le potentiel thérapeutique des candidats médicaments d'Abivax et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Bien que la direction d'Abivax estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à différents risques, éventualités et incertitudes, dont beaucoup sont difficiles à prévoir et généralement indépendants de la volonté d'Abivax, ce qui pourrait impliquer que les résultats et développements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés, implicites ou projetés par les informations et déclarations prospectives. Une description de ces risques, aléas et incertitudes figure dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers en application de ses obligations légales, notamment son Document d'Enregistrement Universel et dans notre Rapport Annuel sur le formulaire 20-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis le 5 avril 2024 sous le titre « Facteurs de risques ». Ces risques, aléas et incertitudes incluent entre autres, les incertitudes inhérentes à la recherche et au développement, aux données et analyses cliniques futures, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, concernant l'opportunité et le moment d'approuver un candidat médicament, ainsi que leurs décisions concernant

l'étiquetage et d'autres questions susceptibles d'affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats. Les résultats actuels ne préjugent pas nécessairement des résultats futurs. Une attention particulière doit être accordée aux obstacles potentiels au développement clinique et pharmaceutique, y compris une évaluation plus approfondie par l'entreprise, les agences de réglementation et les comités d'éthique/CEI suite à l'évaluation des données précliniques, pharmacocinétiques, de carcinogénicité, de toxicité, CMC et cliniques. En outre, ces déclarations prospectives, prévisions et estimations sont valables uniquement à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf obligation légale, Abivax décline toute obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement ultérieur dont la Société aurait connaissance. Les informations sur les produits pharmaceutiques (y compris les produits en cours de développement) figurant dans ce communiqué de presse ne sont pas destinées à constituer une publicité. Ce communiqué de presse est fourni à titre informatif uniquement et les informations qui y figurent ne constituent ni une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit. De même, il ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne doit pas être considéré par les destinataires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées ici sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La distribution du présent document peut être légalement restreinte dans certaines juridictions. Les personnes entrant en possession de ce document sont tenues de s'informer à ce propos et de respecter ces éventuelles restrictions.